



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 610/2024
Date de la séance du CE : 19 juin 2024
Direction : Chancellerie d'État
N° d'affaire : 2024.STA.853
Classification : Non classifié

Grand Conseil. Démission et remplacement

Le Conseil-exécutif prend acte de la démission de M. le député Bernhard Riem, Iffwil, avec effet au 31 juillet 2024.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare

M. Hans Marti, né en 1968, Scheunen, inscrit sur la liste 1 : Die Mitte dans le cercle électoral du Mittelland septentrional,

élu au Grand Conseil au 1^{er} août 2024.

Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataire
– Chancellerie d'État